

MODULE DE FORMATION-ACTION- SUIVI

LA PREVENTION GLOBALE DES RISQUES PROBABLES LIES AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN *dans le cadre législatif et avec les habitants*

Public : élus locaux, responsables techniques et administratifs territoriaux, associations, journalistes, agences immobilières, architectes, notaires

Les enjeux d'une formation

En réunissant les élus et les responsables administratifs et techniques sur la thématique du risque et en leur offrant une formation globale, complète et décentralisée, offrent l'opportunité à nombre d'acteurs de la vie locale d'acquiescer une démarche réactive, transversale et partenariale dans le traitement des données indispensables pour gérer de manière cohérente les risques de mouvement de sol et plus globalement les risques environnementaux. Ce sera parallèlement l'occasion pour chacun de se former à la mise en œuvre pratique du développement durable

Durée d'un stage de formation : 3 jours

Rythme des stages de formation : Un par trimestre

Objectif du module : faire se rencontrer, informer et former les acteurs de la vie locale concernés par des risques liés à des mouvements de terrain, et en particulier à des risques souterrains liés à d'anciennes carrières, sur la réalité de ces risques et sur les moyens, tant à posteriori que dans la prévention du risque et des conséquences.

Des perspectives

Une telle formation permet également d'évaluer l'étendue des problématiques sur les risques mouvements de sol, mais également de découvrir les rapports contemporains de nos villes avec leur sous-sol. Cette étude, une fois finalisée, permettrait d'étudier la possibilité de modéliser le risque et de mettre en place rapidement une information adaptée à chaque interlocuteur. Elle pourrait inciter les pouvoirs publics à réfléchir sur la création d'emplois particulièrement qualifiés pour traiter globalement les risques naturels et technologiques.

Programme : Constitué sur la base des expériences et des responsabilités des formateurs en la matière au sein de divers organismes reconnus, il prend d'abord appui sur les attentes méthodologiques les plus fréquentes de la gestion du risque-sol qui sont d'abord techniques et juridiques pour les intégrer dans une perspective plus générale et plus globale. Il est adaptable et souple dans ses contenus selon le type de risques (galeries, carrières, mouvement de sols,) les nécessités et les dynamiques des participants. Détails dans les pages suivantes.

Documentation remise : textes de lois, textes de jurisprudence, dossiers sur des expérimentations de repérage de cavités, devis de marchés, articles de presse, travaux scientifiques

Mise en place du premier module : 3-4 mois après l'approbation de principe du projet

ETAT DU RISQUE SOUTERRAIN

Des réalités multiples

5000 communes en France sont concernées par des risques de mouvements de terrain. Ce chiffre important masque plusieurs réalités qu'il est encore difficile d'apprécier compte tenu de la diversité des problématiques locales. Les contextes historiques, géologique, géopolitique, économique entraînent des contraintes pour les autorités qui peuvent varier radicalement d'une localité à une autre. Faire face aux risques de mouvements de terrain est une gageure pour de nombreux élus et responsables techniques tant les problématiques conjuguées en la matière peuvent constituer un rempart infranchissable sans outils et qualifications adaptés. Un seul exemple en la matière, celui des risques souterrains liés à l'existence d'anciennes carrières qui les excluent des risques naturels et, donc, d'une réglementation essentiellement axée sur les risques naturels majeurs.

Pontoise (95) illustre les difficultés quotidiennes à laquelle de nombreuses autres villes sont confrontées : comment gérer les risques « mouvements de sols » et plus globalement le risque environnemental. Affaissement de sols et évacuation des habitants concernés (rue Lemerrier 1992 ; rue de l'Hôtel de Ville 1999), éboulements de falaise (1999).

Malgré une politique de prévention de ces risques dans cette commune, de nombreuses données ont échappé à la volonté et aux dispositifs mis en place par l'ancienne municipalité.

Un caractère multidimensionnel

Outre les aspects juridiques et techniques, de nombreux élus et responsables ne possèdent pas les moyens de maîtriser les problèmes des risques-mouvements de sol que sont l'inquiétude de la population, les freins économiques, l'intervention des médias, l'impossibilité de réagir vite et les contentieux inhérents aux risques. Réagir face aux risques est un véritable casse-tête pour l'élu convaincu de s'engager dans un engrenage sans fin.

Un cadre d'intervention flou

L'adoption d'une politique de prévention est certainement le moyen le plus efficace pour maîtriser ces différentes problématiques. Reste que les méthodologies et la réglementation en la matière sont floues et peuvent conduire les responsables à des choix erronés qui les renverraient immédiatement à des situations contraires aux objectifs visés par une telle politique. L'état de la réglementation, en l'occurrence avec les PPR, illustre les difficultés de maîtriser l'outil prévention en la matière.

Des attitudes locales divergentes

A quoi un Maire doit-il faire face lorsque des risques mouvements de sol se réalisent ? Comment fonctionnent les différents pouvoirs publics locaux en la matière ? Existe-t-il des situations inattendues auxquelles les communes sont confrontées lorsqu'il y a risques ? Quels besoins en information les autorités réclament-elles ? En quoi précisément la réglementation en vigueur nécessite-t-elle une adaptation ? Quelles sont les initiatives en matière de prévention ? Ont-elles été concluantes ? Quelles sont les actions qui ont porté sur la restauration du patrimoine souterrain ?

Valorisation du patrimoine souterrain

Certains élus ont su mettre en valeur leur patrimoine souterrain et réhabiliter un domaine très souvent considéré comme néfaste à l'image d'une commune.

La territorialisation des politiques publiques et la nouvelle citoyenneté locale

Le risque mouvements de sols n'est pas un risque singulier.

Pouvoir décloisonner et coordonner un ensemble de problématiques locales permet d'envisager une gestion intégrée, globale et économique du risque.

La pertinence de cette stratégie doit s'inscrire dans le cadre de la territorialisation des politiques publiques, associer les habitants et s'articuler autour de démarches de développement durable.

Les nouvelles communautés territoriales doivent devenir des acteurs décisifs et complémentaires de la gestion de ces risques.

DEMARCHES, TACHES, METHODOLOGIES

FORMATION-ACTION

Réunir, informer, former les acteurs locaux, leur permettre de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de travailler ensemble

Faire connaître les problématiques auxquelles les communes sont confrontées dans l'appréhension des risques souterrains

Recenser les besoins et les mesures à prendre pour faire face d'une manière plus efficace à ce type de risques et **recueillir et exposer les actions et les méthodologies transférables et transposables.**

SENSIBILISATION

Prendre contact avec les différents responsables locaux concernés par la problématique risque-sols.

Solliciter les différents acteurs (communes, communautés, département, région, associations), sensibilisés par les risques de mouvements de sol à faire connaître leurs préoccupations et leurs besoins.

Délocaliser la formation en mobilisant par région

Produire **un questionnaire** destiné aux acteurs locaux pour pouvoir répondre aux différentes problématiques et faire connaître ses résultats à tous les participants avant le début du stage.

Réaliser un dossier de présentation complet de la formation, *dont l'inventaire des aides existantes sur le territoire concerné.*

PROPOSITIONS DE SUIVI

Rédiger et diffuser un document de synthèse répondant aux objectifs de la formation.

Mettre en place un recueil de données illustrant les problématiques rencontrées par les acteurs locaux sur les risques liés aux mouvements de sol (voir présentation dans un document annexe).

Préparer un séminaire national sur les thèmes de l'étude pour permettre de mobiliser les différents acteurs concernés.

Proposer aux collectivités locales **un suivi périodique sur place par les formateurs**

Inviter les élus et les responsables techniques et administratifs aux **retours et aux échanges d'expériences** par une **rencontre collective annuelle** et par la création d'un **magazine semestriel** d'information et d'un **site numérique** d'échanges d'informations et d'expériences sur les risques liés aux mouvements des sols **en liaison avec le site du ministère.**

1^{ère} JOURNEE :

LES PROBLEMATIQUES LIEES AUX RISQUES DE MOUVEMENTS DE SOLS

Tour de table et mise en exergue des problèmes types rencontrés par les participants.

Introduction sur les contextes géologique, historique, économique, politique et humain qui ont conduit à l'existence de ces risques aujourd'hui et sur les principes à mettre en œuvre pour réduire leurs effets

les risques sur le plan technique : présentation des différents types de risques et leur réalisation – Notion d'aléa – Notion de risque

Ce que ces risques entraînent sur le plan juridique : présentation des différents types d'interventions et des risques juridiques et pénaux qu'elles peuvent entraîner.

Les risques sur les autres plans : humain, économique, politique, médiatique.

EXERCICE : présentation d'un cas de jurisprudence sans ses conclusions. Ce cas concerne une ville confronté à un sinistre lié aux mouvements de sols. Les participants exprimeront leur opinion à propos de ce cas et de ses incidences.

Traitement : Commentaires avec les animateurs.

Sur le plan technique : les moyens de réagir et d'adapter la meilleure solution face à la variété des sinistres et les pièges à éviter.

Sur le plan juridique : applications concrètes des moyens mis par le législateur en fonction des diverses situations

Sur le plan psychologique: techniques et expériences d'évitement des engrenages.

EXERCICE : effondrement de terrain sur domaine privé. Comment réagir le plus efficacement, sans excès ? Comment l'analyser ? Quelles mesures ?

2^{ème} JOURNEE :

LA PREVENTION DES RISQUES LIES AUX MOUVEMENTS DE SOLS

*Introduction sur l'utilité et la nécessité d'engager une politique de PR. Pourquoi ?
Comment ? Laquelle ? Avec qui ? Combien ?*

Prévoir, informer et être informé : l'information est une des clés essentielles de la PR. Par qui, comment et qui ?

Méthodes : recherche du meilleur support ; mise en place d'un accueil ; réalisation d'une base de données ; travail avec les associations ;

Objectifs : former, responsabiliser, rassurer, faire participer les associations, trouver des solutions partenariales valorisantes, justes et partagées, intégrer les facteurs de risques, décloisonner les décisions et articuler les politiques sectorielles

Les limites : problèmes de responsabilité, de légalité, de connaissance, de temps

Les destinataires : population, médias, agences immobilières, notaires, entrepreneurs, etc.

Sources : archives, sondages, expertises, cas, population

EXERCICE : le rôle de l'information sur l'existence possible de risques liés à des mouvements de sols.

La connaissance : la PR nécessite une maîtrise dans la connaissance de ses actes et des politiques d'urbanisme, de l'eau, des transports, etc...

Sur le plan technique : les techniques de prévention et leur coût réduit ; méthodes de documentation

Sur le plan juridique : recensement des différentes procédures de PR et de leurs contenus

Sur le plan patrimonial : associer risque et valorisation du patrimoine souterrain

Sur les aides : recensement des aides possibles parmi les professionnels et les structures publiques

Conclusion : informations utiles et résumé ; remise de la documentation ; propositions de retours d'expériences

3^{ème} JOURNEE :

LA PREVENTION DES RISQUES SOUTERRAINS LIES A D'ANCIENNES CARRIERES COMMENT REAGIR ?

Solutions curatives : Commentaires avec les animateurs.

Sur le plan technique : les moyens de réagir et d'adapter la meilleure solution face à la variété des sinistres et les pièges.

Sur le plan juridique : applications concrètes des moyens mis par le législateur en fonction des diverses situations

Sur les autres plans : techniques et expériences d'évitement de tout engrenage.

EXERCICE : présentation d'un cas particulier de jurisprudence sans ses conclusions. Les participants exprimeront leur opinion à propos de ce cas et de ses incidences.

*Introduction sur l'utilité et la nécessité d'engager une politique de PR. Pourquoi ?
Comment ? Laquelle ? Avec qui ? Combien ?*

Exposé de différentes expériences de PRS :

Méthodes : les techniques adaptées sur le terrain ; les études en cours

Objectifs : probabilité de succès ; les limites ; les effets de longue durée

EXERCICE : découverte sous le domaine public et privé d'une cavité menaçant ruine ; modalités d'actions pour une prévention efficace du risque

Conclusion : informations utiles et résumé ; remise de la documentation ; nécessité de retours d'expériences